

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2513

**19 novembre 2010** 

# **SOMMAIRE**

Advent Key Investor S.à r.l	Faduval Invest S.C.A., SICAV-FIS120619
Advent Key (Luxembourg) S.à r.l120585	Family Estate Services S.A120618
Arthur Déco, S.à r.l120619	Feilux GmbH120621
Arthur Déco, S.à r.l120619	Ficofi Partners S.A
Austrasia Events S.A	Financière du Sud S.A120623
Business Broadcasting Europe120578	Financière William's S.à r.l120618
Cameron Lux Apme Sàrl120580	Fonsicar S.A. SICAR120623
Canoga S.A120580	Funiculaire120620
Capital Immo Luxembourg120580	G4S General Services S.A
Carma Lux S.A120581	Goma120615
Carrosserie Curridor S.à r.l120581	Grimaud S.à r.l120624
Chauffage Artisanale s.à.r.l	International Wine Tasting & Trading S.A.
Chricat Investments120621	120618
Cobe S.à r.l120598	KG Management S.A
Compagnie Financière Holding «La Petite	Letzebuerger Wunnhaus S.A120579
Amboise» S.A	LUX-INOTEC Sicherheitssysteme S.A 120620
Compagnie Financière Holding «La Petite	Lyrane Invest S.A
Amboise» S.A SPF120584	Maïte SPF S.A
Counceltation SA120584	Marroni Finances Holding S.A120581
Dallmayr Distribution Automatique	Marroni Finances SPF S.A120581
S.à.r.l., Luxembourg120597	Novagreen S.A
Delta Lloyd L120597	Qatena120611
D'Millen Immobilière S.à.r.l120584	Société Financière d'Octobre SA120612
Dounia S.A., S.P.F120598	Société Financière d'Octobre S.A., SPF
Dufont S.à r.l	120612
East Consulting and Trading S.A120612	State Street Bank Luxembourg S.A 120598
Easybox S.à r.l	Tanguy Holdings S.A. SPF120600
EFG Consolidated Holdings S.A 120614	Tishman Speyer Holdings (TSEC) S.à r.l.
Electro Nelca S.à r.l	120596
Escafin Invest S.A120618	Ulysse Holding Participations S.A 120621
Expert Investor SICAV - SIF120611	VCM Venture Capital Europe Plus 120623



# Business Broadcasting Europe, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie. R.C.S. Luxembourg B 40.444.

# DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

#### A comparu:

La société par actions simplifiée de droit français MOOD MEDIA, ayant son siege social à F-78810 Feucherolles, route Départementale 307, R.C.S. Versailles B 345 214 324 (France),

ici représentée par Madame Laure SINESI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par sa représentante susnommée, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

- I.- Que la société à responsabilité limitée BUSINESS BROADCASTING EUROPE, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg numéro B 40.444, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mai 1992, publié au Mémorial C numéro 462 du 14 octobre 1992, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire prénommé, en date du 17 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1711 du 29 novembre 2002.
- II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée BUSINESS BROADCASTING EUROPE, pré-désignée, s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.
  - III.- Que la comparante est l'associée unique de la prédite société BUSINESS BROADCASTING EUROPE.
- IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société BUSINESS BROADCASTING EUROPE qui a interrompu ses activités.
- V.- Que la comparante se désigne comme liquidateur de la société et aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.
- VI.- Que la comparante en sa qualité de liquidateur de la société déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la société dissoute.
- VII.- Que la comparante déclare qu'elle reprend tout l'actif de la société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la société indiqué au point VI.
- VIII.- Que la liquidation de la société BUSINESS BROADCASTING EUROPE est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.
  - IX.- Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandat.
- X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société dissoute.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge, à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Laure SINESI, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 septembre 2010. Relation GRE/2010/3230. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

## POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 20 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138931/54.

(100159772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.



# Chauffage Artisanale s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 46.877.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2010

#### Première résolution

Monsieur Marinelli Gerardo, né à Turi, Italie, le 13 novembre 1953, demeurant à L-3323 Bivange, 4A, rue de Kockelscheuer, a cédé cinquante parts sociales à Monsieur Battista Paolo, né à Turi, Italie, le 14 avril 1964, demeurant à L-4953 Hautcharage, 43, Cité Bommelscheuer et cinquante parts sociales à Monsieur Nunes de Almeida Ricardo Jorge, né à Lisbone, Portugal, le 30 août 1972, demeurant à L-3328 Crauthem, 33, rue de Weiler.

Le capital a été souscrit comme suit:

Monsieur Battista Paolo, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES	50
Monsieur Nunes de Almeida Ricardo Jorge, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES	50
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100

#### Deuxième résolution

Monsieur Battista Paolo et Monsieur Nunes de Almeida Ricardo Jorge deviennent, par la présente, propriétaires des droits cédés, ils se trouvent subrogés dans tous les droits et actions de cent parts sociales.

#### Troisième résolution

Monsieur Marinelli Gerardo, démissionne de ses fonctions de gérant unique à compter du 19 octobre 2010.

### Quatrième résolution

Monsieur Battista Paolo est nommé gérant administratif, et Monsieur Nunes de Almeida Ricardo Jorge est nommé gérant technique de la société.

# Cinquième résolution

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Weiler-la-Tour. Signatures.

Référence de publication: 2010140308/29.

(100159743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

# Letzebuerger Wunnhaus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés. R.C.S. Luxembourg B 49.166.

## **DISSOLUTION**

L'an deux mille dix, le quatre octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

Monsieur Léon TREFF, employé privé, demeurant à L-8158 Bridel, 4C, rue du Tilleul.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

- a.- Que la société anonyme LETZEBUERGER WUNNHAUS S.A., ayant son siège social à L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 49.166, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 septembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 50 du 31 janvier 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du:
  - 18 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 101 du 9 février 2001.
  - 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1344 du 17 septembre 2002.
- b.- Que le capital social a été fixé lors de la constitution à quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros (87.500,-EUR), divisé en trois mille cinq cents (3.500) actions, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,-EUR) chacune.
  - c.- Que le comparant est le seul et unique actionnaire de ladite société.
  - d.- Que le comparant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.



- e.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme "LETZEBUERGER WUNNHAUS S.A." est et restera dissoute avec effet en date de ce jour.
- f.- Que le comparant déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissolute, et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.
- g.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
  - h.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.
- i.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à 8158 Bridel, 4C, rue du Tilleul.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Léon TREFF, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 07octobre 2010. Relation GRE/2010/3379. Reçu soixante-quinze euros 75,00-€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 20 octobre 2010.

Référence de publication: 2010139121/44.

(100159683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

### Cameron Lux Apme Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.896.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137315/10.

(100157532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Canoga S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 79.326.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010137316/10.

(100157267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Capital Immo Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 93.635.

Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société le 14 octobre 2010

Il résulte des résolutions des associés du 14 octobre 2010 que:

- Démission du gérant, Monsieur Daniel CARVALHO.
- Désignation de Monsieur Marc VOGEL, né le 14 mars 1979 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem. Son mandat sera exercé pour une durée indéterminée. La société sera valablement engagée par la signature du gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 14 octobre 2010. Pour extrait conforme Pour la gérance

Référence de publication: 2010137317/17.

(100157378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

#### Carma Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 133.579.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137320/10.

(100157169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

#### Carrosserie Curridor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Strassen, Z.I. rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 113.670.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010137322/9.

(100157219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Marroni Finances SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Marroni Finances Holding S.A.).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 21.180.

L'an deux mille dix, le six octobre.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MARRONI FINANCES HOLDING S.A.", établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 21180, constituée originairement sous la dénomination sociale de "MARRONI FINANCES S.A.", suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 38 du 10 février 1984,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 11 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 873 du 27 août 2004, contenant notamment l'adoption de la dénomination actuelle.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Ariane VIGNERON, employée privée, demeurant profession-nellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Larissa ZANIN, employée privée, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Gudrun VANDAMME, employée privée, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:



### Ordre du jour:

1. Modification du paragraphe 1 de l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il est formé une société anonyme (ci-après désignée la "société"), qui sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi sur les Sociétés"), la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("Loi sur les SPF"), ainsi que par les présents statuts de la société (ci-après les "Statuts").

La société existe sous la dénomination de "MARRONI FINANCES SPF S.A."."

2. Modification de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part, d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres y compris notamment les actions et autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèce (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub (a) à (e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs , endossables ou nonendossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes les mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi SPF."

3. Annulation du capital autorisé et modification de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 204.800 (deux cent quatre mille huit cents euros) représenté par 400 (quatre cents) actions d'un valeur nominale de EUR 512 (cinq cent douze euros) chacune.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles tels que définis par l'article 3 de la loi sur les SPF. Sous réserve que le cessionnaire remplisse les conditions de l'article 3 de la loi sur les SPF définissant l'investisseur éligible, les cessions d'actions sont libres.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi."

- 4. Suppression du 2 ème paragraphe de l'article 6 des statuts.
- 5. Modification de l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

- 6. Divers.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de "MARRONI FINANCES HOLDING S.A." en "MARRONI FINANCES SPF S.A." et de modifier subséquemment le 1 <sup>er</sup> paragraphe de l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il est formé une société anonyme (ci-après désignée la "société"), qui sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi sur les Sociétés"), la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("Loi sur les SPF"), ainsi que par les présents statuts de la société (ci-après les "Statuts").



La société existe sous la dénomination de "MARRONI FINANCES SPF S.A."."

#### Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et de donner en conséquence à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part, d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres y compris notamment les actions et autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèce (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub (a) à (e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs , endossables ou nonendossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes les mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi SPF."

#### Troisième résolution

L'assemblée annule dans l'article 3 des statuts toute référence relative au capital autorisé et donne audit article la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 204.800,- (deux cent quatre mille huit cents euros) représenté par 400 (quatre cents) actions d'un valeur nominale de EUR 512,- (cinq cent douze euros) chacune.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles tels que définis par l'article 3 de la loi sur les SPF. Sous réserve que le cessionnaire remplisse les conditions de l'article 3 de la loi sur les SPF définissant l'investisseur éligible, les cessions d'actions sont libres.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi."

### Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts.

#### Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts comme suit:

"La loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

# Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont toutes signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. VIGNERON, L. ZANIN, G. VANDAMME, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2010. LAC/2010/44606. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.



Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138610/143.

(100158550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

# Compagnie Financière Holding «La Petite Amboise» S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,

# (anc. Compagnie Financière Holding «La Petite Amboise» S.A.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 100.993.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137326/12.

(100157250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

### Counceltation SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 40.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010137328/10.

(100157297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

## D'Millen Immobilière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5425 Gostingen, 14, Burgaass.

R.C.S. Luxembourg B 30.598.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Référence de publication: 2010137330/10.

(100157396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Austrasia Events S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 88.932.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue au siège social en date du 24 mars 2010

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 24 mars 2010, que l'assemblée générale des actionnaires prend acte et décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur de la Société AUSTRASIA EVENTS S.A. avec effet au 24 mars 2010 de Mademoiselle TOUATI Neïla.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer, avec effet au 24 mars 2010, Monsieur Sébastien FÈVE, né le 19 décembre 1978 à Saint-Dié (France), demeurant professionnellement à L-1528 LUXEMBOURG, 8, boulevard de la Foire, en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.



Luxembourg, le 24 mars 2010.

Pour extrait conforme Pour la Société Un mandataire

Référence de publication: 2010138898/22.

(100159857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

# KG Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon. R.C.S. Luxembourg B 136.411.

# EXTRAIT

L'assemblée générale du 17 septembre 2010 a pris note du non-renouvellement des candidatures des Messieurs Lucas Karel BRANCKAERTS et Dirk Bart STEYAERT aux fonctions d'administrateurs de la société, et ont nommé en remplacement, avec effet immédiat:

- Monsieur Guy SAMOY, Administrateur, demeurant au 15 Astridlaan, B-1500 Halle, Belgique;
- Monsieur Benedetto FURLAN, Administrateur, demeurant au 4/2 Via Giorgione, I-31020, S. Vendemiano, Italie. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010. L'assemblée générale du 17 septembre 2010 a renouvelé le mandat de:
- Monsieur Thierry FOUCART, administrateur de sociétés, demeurant à 61 rue Van Schoor, B-1030 Bruxelles, aux fonctions d'administrateur, Président.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 17 septembre 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 13 octobre 2010.

Pour KG Management S.A.

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2010138808/25.

(100157690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

# Advent Key (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 156.021.

# STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourth of October.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

"Al Global Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.619,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 4 October 2010.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Advent Key (Luxembourg) S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").



# 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
  - 2.2 The Registered Office may be transferred:
  - 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:
  - (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
  - (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles including Article 13.4 and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.
  - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### 3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;
- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;



3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

#### 5. Share capital.

- 5.1 The Company's share capital is set The Company's share capital is set at fourty thousand euros (EUR 40,000.-) represented by fourty thousand (40,000) shares of one euro (EUR 1.-) each, divided into (i) four thousand (4,000) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) four thousand (4,000) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) four thousand (4,000) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) four thousand (4,000) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) four thousand (4,000) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) four thousand (4,000) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) four thousand (4,000) ordinary shares of class I (the "Class I Shares") and (x) four thousand (4,000) ordinary shares of class J (the "Class J Shares" and all together referred to as the "Shares"), each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.
- 5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.
- 5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).
- 5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority: (i) no class B shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class C shares outstanding, (ii) no class C shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class D shares outstanding, (iii) no class D shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class E shares outstanding, (iv) no class E shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class G shares outstanding, (vi) no class G shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class H shares outstanding, (vii) no class H shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding.
- 5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 6.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.
- 5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
- 5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C and B shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
- 5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.



# 6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

#### 7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:
- 7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;
- 7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;
  - 7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

#### 8. Management.

- 8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
  - 8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".
- 8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").
- 8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
- **9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.
- **10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:
  - 10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;
  - 10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;
  - 10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.
- 11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### 12. Board meetings.

- 12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.
- 12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.
- 12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.
- 12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.



- 12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.
- 12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

#### 13. Shareholders' resolutions.

- 13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.
- 13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.
- 13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.
- 13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

# 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year.

# 15. Distributions on shares.

- 15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.
- 15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to. be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).
  - 15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:
- 15.4.1 an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then
- 15.4.2 the balance of the total Available Amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class B shares are in existence).

# 16. Dissolution and Liquidation.

- 16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.
- 16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 15.4.



17. Definition. Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extend the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the bylaws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

 $\mathsf{CR}$  = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

### 18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
  - 18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
  - 18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

### Subscription and Payment

The forty thousand (40,000) shares have been subscribed by "Al Global Investments S.à r.l.", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of forty thousand euros (EUR 40,000.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

# Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2010.

# Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

#### Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
- Mr Desmond MITCHELL, company director, born on August 24, 1957 in Wells, England, residing at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Michael J. RISTAINO, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States of America;
- Ms Maike KIESELBACH, director, born on 26 February 1973, in Worms, Germany, residing at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and



- Mr Frederic FRANCESCONI, accountant, born on 2 May 1975 in Thionville, France residing at 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

# Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatre octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU

«Al Global Investments S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.619,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 octobre 2010.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**1.Forme et Nom.** Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "Advent Key (Luxembourg) S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

#### 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:
- (a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou
- (b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts notamment l'article 13.4 et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.
  - 2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

# 3. Objet. L'objet de la Société est:

- 3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;
- 3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;
- 3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;
- 3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;
- 3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;



- 3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;
- 3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de payement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;
- 3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);
- 3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

# 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social de la Société est de quarante mille euros (EUR 40.000,-), représenté par quarante mille (40.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1.-) chacune divisées en (i) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie A (Les "Parts Sociales de Catégorie A"); (ii) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie B (Les "Parts Sociales de Catégorie B"); (iii) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie C (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie D (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie F (Les "Parts Sociales de Catégorie F"); (vi) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie G (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie H (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie H"); (ix) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie J") et (x) quatre mille (4.000) parts sociales ordinaires de catégorie J (Les "Parts Sociales de Catégorie J"), toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les "Parts Sociales"); chacune ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.
- 5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.
- 5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.
- 5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.
- 5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec la catégorie J).



- 5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C, (ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie E (iv) aucune des Parts Sociales de Catégorie E ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie F, (v) aucune des Parts Sociales de Catégorie F ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie G, (vi) aucune des Parts Sociales de Catégorie G ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie H, (vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I.
- 5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 6.3), une telle catégorie de Parts Sociales donne droit à son détenteur au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que définie ci-après) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.
- 5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales devant être rachetée et annulé.
- 5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C et B sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
- 5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

### 6. Indivisibilité des parts sociales.

- 6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.
- 6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

#### 7. Transfert des parts.

- 7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:
- 7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;
- 7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;
  - 7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

#### 8. Gérance.

- 8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.
  - 8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique".
  - 8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").
- 8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.
- **9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.
- **10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes son autorisées à représenter et/ou engager la Société:
  - 10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;



- 10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;
- 10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.
- 11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### 12. Réunion du conseil de gérance.

- 12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.
- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclu par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.
- 12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.
- 12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

#### 13. Résolutions des associés.

- 13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.
- 13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.
- 13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.
- 13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.
- 13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.
- 13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.
- 13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.



#### 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### 15. Distribution des parts.

- 15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.
- 15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.
- 15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).
  - 15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:
- 15.4.1 un montant équivalent à 0.25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales, sans égard de catégorie, puis
- 15.4.2 le solde du Montant Disponible sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie J, puis si aucune Part Sociale de Catégorie J existe, les Parts Sociales de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie B existantes).

### 16. Dissolution et Liquidation.

- 16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.
- 16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 15.4.
- 17. Définitions. Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure ou l'associé aura le droit à une distribution de dividendes en accord avec l'article 15 des Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de réserve légale relative à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée mais réduit par (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts déterminés sur base des Comptes Intérimaires afférents (sans pour éviter tout doute tout calcul en double) tel que:

MD = (PN + P + RC)-(P + RL) Pour lequel:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres reserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = perte (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.

Date Comptable Intérimaire signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales pertinente.

# 18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);



- (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).
- 18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.
- 18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

#### Souscription et Libération

«Al Global Investments S.à r.l.», prénommée, a souscrit l'ensemble des quarante mille (40.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de quarante mille euros (EUR 40.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

# Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2010.

#### Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

### Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- Monsieur Desmond Mitchell, gérant de sociétés, né le 24 août 1957 à Wells, Angleterre, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;
- Monsieur Michael J. Ristaino, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29 <sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique; et
- Mademoiselle Maike Kieselbach, gérante de sociétés, née le 26 février 1973, à Worms, Allemagne, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, et
- Monsieur Frederic Francesconi, comptable, né le 2 mai 1975 à Thionville, France demeurant au 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12175. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010137270/622.

(100156813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

### Tishman Speyer Holdings (TSEC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 183.875,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

# R.C.S. Luxembourg B 130.391.

# **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 30 septembre 2010 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Gilles Bonnier, né le 9 décembre 1967, à Paris, France, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat à la fonction de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Raimondo Amabile, né le 12 décembre 1969 à Naples, Italie, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume-Uni.



Le Conseil de gérance de la Société se compose, depuis le 30 septembre 2010, comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Raimondo Amabile, prénommé,
- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Jerry I Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72 <sup>nd</sup> Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 176, East 72 <sup>nd</sup> Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66 <sup>th</sup> Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1 <sup>er</sup> septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 octobre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Centre - Bloc...

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2010140165/45.

(100160063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

### Dallmayr Distribution Automatique S.à.r.l., Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5551 Remich, 1, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 48.091.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels und gesellschaftsregister in Luxemburg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15.Oktober 2010.

Paul DECKER

Der Notar

Référence de publication: 2010137332/12.

(100157457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Delta Lloyd L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 24.964.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 28 septembre 2010

Le Conseil a pris note de la démission avec effet au 19 juillet 2010 de Monsieur Japhet Pieter AARDOOM de son mandat d'Administrateur.

Le Conseil a par ailleurs coopté avec effet au 19 juillet 2010 Monsieur Peter André KNOEFF (résidant professionnellement à NL-1000 BA AMSTERDAM, Amstelplein 6) Administrateur et ce, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 14 octobre 2010. Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010137335/17.

(100157335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# State Street Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 32.771.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la Société du 27 septembre 2010

Le conseil d'administration de la Société a décidé en date du 27 septembre 2010 de déléguer la gestion journalière de la Société à Monsieur Giovanni Mancuso, administrateur de la Société, domicilié au 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, à compter du 27 septembre 2010.

Il en résulte qu'avec effet au 27 septembre 2010, les personnes en charge de la gestion journalière de la Société sont les suivantes:

- Monsieur Martin Francis Dobbins, administrateur délégué;
- Monsieur Giovanni Mancuso, administrateur délégué;
- Madame Sonia Biraschi, déléguée à la gestion journalière;
- Monsieur Didier Delvaux, délégué à la gestion journalière; et
- Madame Rachel Hamen, déléguée à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Pour extrait et traduction conformes

State Street Bank Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Frédéric Sudret / Martin Francis Dobbins

Vice President / Managing Director

Référence de publication: 2010138834/25.

(100157885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

# Dounia S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 39.846.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010137336/13.

(100157442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Cobe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 13, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 140.220.

Extrait de cessions de parts sociales

#### Entre:

I) Monsieur Jean-Marie BECKIUS, commerçant, demeurant à L-6895 Hostert, Roudenhaff, ci-après dénommé le cédant,

et

Monsieur Giovanni COSTA, employé privé, né à Munster (Allemagne) le 26 juillet 1964, demeurant à L-1728 Luxembourg, 13, rue du Marché aux Herbes,



ci-après dénommé le cessionnaire,

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant cède et transporte avec toutes garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte, la pleine propriété de CINQUANTE (50) parts sociales;

II) Monsieur Giovanni COSTA, employé privé, né à Munster (Allemagne) le 26 juillet 1964, demeurant à L-1728 Luxembourg, 13, rue du Marché aux Herbes,

agissant en sa qualité d'associé et de gérant unique dans la société "COBE S.à r.l.",

ci-après dénommé le cédant,

et

Monsieur Joseph ZERVAS, employé privé, né à

Luxembourg le 29 janvier 1964, demeurant à L-2135 Luxembourg, 26, Fond Saint Martin,

ci-après dénommé le cessionnaire,

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant cède et transporte avec toutes garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte, la pleine propriété de CINQUANTE (50) parts sociales.

Ces parts sont détenues dans la société, à responsabilité limitée "COBE S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1728 Luxembourg, 13, rue du Marché aux Herbes, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 140220.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne fait obstacle à la présente cession, laquelle ayant été dûment approuvée par les associés, respectivement gérant.

Le cessionnaire jouira et disposera des parts sociales faisant l'objet de la présente cession à compter de ce jour.

Suite à ces cesssions de parts la répartition des parts sera la suivante:

1) Monsieur Giovanni COSTA, cinquante parts sociales,	50 parts sociales
2) Monsieur Joseph ZERVAS, cinquante parts sociales,	50 parts sociales
TOTAL: cent parts sociales	100 parts sociales

Fait à Esch-sur-Alzette, le 20 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010138963/41.

(100159938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

## Dufont S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 5A, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 57.847.

Assemblée générale des associés tenue en date du 4 octobre 2010

**Gérants** 

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Manuel Augusto BARREIROS, né le 27 janvier 1970 à Melgaço (Portugal), demeurant 7, Montée Haute L-7323 Steinsel, aux fonctions de gérant technique pour la restauration avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

L'Assemblée décide de confirmer les fonctions de gérant technique pour le débit de boissons alcooliques et non alcooliques de Monsieur Alberto DUARTE MARQUES.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant technique dans les limites de son domaine.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137338/17.

(100156809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Electro Nelca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4556 Differdange, 39, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 17.041.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010137350/9.

(100157216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.



# Tanguy Holdings S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Maïte SPF S.A.).

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains. R.C.S. Luxembourg B 37.030.

L'an deux mille dix, le quatre octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MAITE SPF S.A." (numéro d'identité 2009 22 31 632), avec siège social à L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 37.030, constituée suivant acte notarié du 6 mai 1991, publié au Mémorial C, numéro 423 du 8 novembre 1991 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 2009, publié au Mémorial C, numéro 571 du 17 mars 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Miranda JANIN, employée privée, demeurant à Belvaux.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1) Transfert du siège social de L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, avec effet au 13 septembre 2010 et modification subséquente des statuts.
- 2) Changement de la dénomination sociale en "TANGUY HOLDINGS S.A. SPF", avec effet au 13 septembre 2010 et modification subséquente des statuts.
- 3) Acceptation des démissions, en date du 13 septembre 2010, des administrateurs actuellement en fonction et décharge.
- 4) Nomination des administrateurs. Sont nommées avec effet au 13 septembre 2010 et avec mandat jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2015:
  - A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée
  - Madame Ingrid HOOLANTS
  - TAXIOMA s.à r.l.
- 5) Acceptation de la démission, en date du 13 septembre 2010, du commissaire aux comptes actuellement en fonction et décharge.
- 6) Nomination du commissaire aux comptes. Est nommé avec effet immédiat et avec mandat jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2015:

Monsieur Paul JANSSENS.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, avec effet au 13 septembre 2010 et en conséquence de modifier le 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 2 pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 2. 1 er alinéa. Le siège de la société est établi à Strassen."

#### Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en "TANGUY HOLDINGS S.A. SPF", avec effet au 13 septembre 2010 et en conséquence de modifier le 2 ème alinéa de l'article 1 er des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 1 er . 2 ème alinéa. La société existe sous la dénomination de TANGUY HOLDINGS S.A. SPF"

#### Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions des administrateurs "FIDELIN S.A.", Serge CAMMAERT et Dominique RANSQUIN, à compter du 13 septembre 2010 et de leur accorder décharge pour l'exercice de leurs mandats.

#### 120601



#### **Ouatrième** résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société, à compter du 13 septembre 2010:

- a) Madame Ingrid HOOLANTS, administrateur de sociétés, née à Vilvorde (Belgique), le 28 novembre 1968, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
- b) la société à responsabilité limitée "A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 127.330.
- c) la société à responsabilité limitée "TAXIOMA s. à r.l.", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 128.542.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 2015.

Madame Maryse MOUTON, expert-comptable, née à Aye (Belgique), le 25 mai 1966, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains est désignée représentante permanente de la société "A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée" préqualifiée.

Madame Ingrid HOOLANTS, prénommée, est désignée représentante permanente de la société "TAXIOMA s. à r.l." préqualifiée.

#### Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes "BANQUE DELEN LUXEMBOURG", à compter du 13 septembre 2010 et de lui donner décharge de sa fonction.

#### Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Paul JANSSENS, employé privé, né à Lier (Belgique), le 23 février 1963, demeurant à L-5692 Elvange, 2, rue des Prés, comme nouveau commissaire aux comptes de la société, à compter de ce jour.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 2015.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, s'élèvent approximativement à neuf cent cinquante euros (€ 950.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J.M. WEBER, JANIN, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 8 octobre 2010. Relation: CAP/2010/3518. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 15 octobre 2010.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2010141338/91.

(100160123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

# Advent Key Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 156.022.

# STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourth of October.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

# THERE APPEARED:

"Al Global Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.619,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 4 October 2010.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.



Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Advent Key Investor S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

#### 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
  - 2.2 The Registered Office may be transferred:
  - 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:
  - (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
  - (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles including Article 13.4 and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.
  - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### **3. Objects.** The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and



purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

### 5. Share capital.

- 5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1.-) each and having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.
- 5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.
- 5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
  - 5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares.
  - 5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law.

#### 6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

# 7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:
- 7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;
- 7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;
  - 7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

## 8. Management.

- 8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
  - 8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".
- 8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").
- 8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
- **9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.



- **10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:
  - 10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;
  - 10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;
  - 10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.
- 11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### 12. Board meetings.

- 12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.
- 12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.
- 12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.
- 12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.
- 12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.
- 12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

#### 13. Shareholders' resolutions.

- 13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.
- 13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.
- 13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.



13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

# 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year.

#### 15. Distributions on shares.

- 15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.
- 15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to. be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).
  - 15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid on a prorata basis.

# 16. Dissolution and liquidation.

- 16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.
- 16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders on a prorata basis.

### 17. Interpretation and Luxembourg law.

- 17.1 In these Articles:
- 17.1.1 a reference to:
- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
  - 17.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
  - 17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### Subscription and Payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by "Al Global Investments S. r.l.", prenamed. All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

## Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2010.

# Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

## Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:



- Mr Desmond MITCHELL, company director, born on August 24, 1957 in Wells, England, residing at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Michael J. RISTAINO, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29 <sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, United States of America;
- Ms Maike KIESELBACH, director, born on 26 February 1973, in Worms, Germany, residing at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr Frederic FRANCESCONI, accountant, born on 2 May 1975 in Thionville, France residing at 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatre octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU

«Al Global Investments S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.619,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 octobre 2010.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et Nom. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "Advent Key Investor S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

#### 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:
- (a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou
- (b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts notamment l'article 13.4 et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.
  - 2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

## 3. Objet. L'objet de la Société est:

- 3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;
- 3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;



- 3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;
- 3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;
- 3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;
- 3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;
- 3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de payement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;
- 3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);
- 3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

# 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.
- 5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.
- 5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.
- 5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.
  - 5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales.
  - 5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi.

## 6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.



6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

### 7. Transfert des parts.

- 7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:
- 7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;
- 7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;
  - 7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

#### 8. Gérance.

- 8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.
  - 8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique".
  - 8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").
- 8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.
- **9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.
- **10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes son autorisées à représenter et/ou engager la Société:
  - 10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;
  - 10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;
  - 10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.
- 11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

## 12. Réunion du conseil de gérance.

- 12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.
- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclu par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.



- 12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.
- 12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

#### 13. Résolutions des associés.

- 13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.
- 13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.
- 13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.
- 13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.
- 13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.
- 13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.
- 13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

#### 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

# 15. Distribution des parts.

- 15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.
- 15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.
- 15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).
  - 15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé au prorata.

# 16. Dissolution et liquidation.

- 16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.
- 16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés au porata de leur détention dans la Société.

#### 17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

- 17.1 Dans les présents Statuts:
- 17.1.1 Une référence à:
- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;



- (c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
  - (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).
  - 17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.
- 17.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

### Souscription et libération

«Al Global Investments S.à r.l.», prénommée, a souscrit l'ensemble des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales. Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

## Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2010.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

#### Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- Monsieur Desmond Mitchell, gérant de sociétés, né le 24 août 1957 à Wells, Angleterre, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;
- Monsieur Michael J. Ristaino, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29 <sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique; et
- Mademoiselle Maike Kieselbach, gérante de sociétés, née le 26 février 1973, à Worms, Allemagne, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, et
- Monsieur Frederic Francesconi, comptable, né le 2 mai 1975 à Thionville, France demeurant au 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12176. Reçu soixante-quinze Euros (75,-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010137272/497.

(100156815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

### Easybox S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 77.686.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EASYBOX S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010137346/11.

(100157324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.



### Qatena, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 107.369.

L'an deux mille dix, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu

IMPRIMERIE DE LA COUR VICTOR BUCK, une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-3372 Leudelange, Z.I. am Bann, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 7162, constituée suivant acte notarié en date du 21 janvier 1937, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 9 du 4 février 1937 et dont les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte notarié en date du 11 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 746 du 15 juillet 2003,

ici représentée par Monsieur Nico NOTHUMB, expert-compable, demeurant professionnellement à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Ladite procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associée unique de QATENA (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-3372 Leudelange, Z.I. am Bann, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107369, constituée suivant acte notarié du 1 er avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 474 du 20 mai 2005 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 19 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 251 du 31 janvier 2008.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus et qui représente l'intégralité du capital social, prend la résolution suivante:

# Résolution Unique

L'associée unique de la Société décide de transférer le siège social de la société de L-3372 Leudelange, Z.I. am Bann à L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités Capellen, Bâtiment IVY, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Capellen.».

L'autre alinéa de l'article 4 reste inchangé.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N.Nothumb, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12602. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 21 octobre 2010.

Référence de publication: 2010140110/43.

(100160133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

# Expert Investor SICAV - SIF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 125.562.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxemburg, den 15 Oktober 2010. Für gleichlautende Abschrift Für die Gesellschaft Maître Carlo WERSANDT Notar

Référence de publication: 2010137344/14.

(100157514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# East Consulting and Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 37, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010137345/10.

(100157298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Société Financière d'Octobre S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Société Financière d'Octobre SA).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 35.865.

L'an deux mille dix, le trente septembre,

par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A.", ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35865, constituée suivant acte notarié en date du 24 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 230 du 3 juin 1991 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 20 novembre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 658 du 27 avril 2002.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Monique Hanssens, administrateur de société, demeurant à B-9940 Evergen, Hospitaalstraat 52,

qui désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Mangin, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jacques Bordet, administrateur de sociétés, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation publiés au:
- a) Mémorial C, Recueil des Société et Associations
- numéro 1665 du 17 août 2010,
- numéro 1834 du 8 septembre 2010;
- b) Letzebuerger Journal
- -du 17 août 2010.
- du 8 septembre 2010.
- II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1. Modification de l'objet social pour soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF");
- 2. Changement de la dénomination de la société en "SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., SPF" et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la société;
  - 3. Adaptation afférente de l'article 4 des statuts de la société relatif à l'objet;
- 4. Ajout d'un alinéa à l'article 5 "Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF.";
  - 5. Modifications afférentes de l'article 14.



III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que sur les huit mille cinq cents (8.500) actions en circulation vingt (20) actions sont représentées à la présente assemblée.
- V.- Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu lieu avec le même ordre du jour avait été tenue le 18 mai 2010 et que les conditions de présence pour voter les points à l'ordre du jour n'étaient pas remplies à cette assemblée.

La seconde assemblée peut ainsi délibérer valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

VI.- Qu'en conséquence la présente assemblée extraordinaire est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur son ordre du jour quel que soit le nombre d'actions représentées à la présente assemblée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

## Première résolution:

L'assemblée générale décide d'abandonner le statut de société holding tel que prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

#### Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en "SOCIETE FINANCIERE D'OCTO-BRE S.A., SPF".

## Troisième résolution:

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier les articles 1, 4, 5 et 14 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

- " **Art. 1** er . Il existe une société anonyme sous la dénomination de "SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., SPF". La société sera soumise à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (Loi SPF).
- **Art. 4.** La société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial.

Art. 5. (ajout d'un nouveau 2e alinéa).

"Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF."

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la Loi SPF ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête.



Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte. Signé: M. HANSSENS, S. MANGIN, J. BORDET et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 er octobre 2010. LAC/2010/42967. Reçu soixante quinze euros €75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010139630/100.

(100158468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

# EFG Consolidated Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 29.997.

Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2010

- PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., établie et ayant son siège social à 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, est réélue comme commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2010137348/13.

(100156995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

## Novagreen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 35, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 143.448.

Extrait des résolutions

Les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Bertrange, 35, route de Longwy en date du 3 août 2010 et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

- Nomination de nouveaux administrateurs

Monsieur Camille Koener né le 25/9/1958 à Dudelange demeurant à L-3513 Dudelange, 9, rue Emile Ludwig, pour une durée indéterminée

Monsieur Philippe Aulner né le 15/4/1964 à Esch/s/Alzette, demeurant à L-3543 Dudelange, 22, rue Pasteur, pour une durée indéterminée

Le mandat des administrateurs existants est maintenu:

Madame Marie-Paule Witz, demeurant à F-57790 Illange, 2A, Impasse du Fort

Monsieur Evander Jan De Jonge, demeurant à NL-1614 LV, Lutjebroek, 10

Monsieur Gary Ter Braak, demeurant à F-57330 Roussy-le-Bourg, 6, rue Centrale (adm.-dél.)

- Pouvoir de signature

La société est valablement engagée par la signature conjointe de l'un des nouveaux administrateurs et celle de l'un des anciens administrateurs

- Mandat du Commissaire aux comptes

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée indéterminée: Bureau Modugno sàrl sis 130, Grand-rue, L-3313 Bergem

Fait à Bertrange, le 3 août 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

Les actionnaires

Référence de publication: 2010140353/30.

(100159863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.



# Goma, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 138.832.

In the year two thousand and ten, on the fifteenth day of the month of September.

Before us Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared,

by virtue of a proxy dated 10 <sup>th</sup> September 2010, Mrs. Pascale BARTZ, bank employee, professionally residing in Luxembourg on behalf of Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd, the sole shareholder of Goma (the

"Company"), a "société anonyme" qualifying as a "société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement specialise", having its registered office at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, incorporated by deed of M <sup>e</sup> Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 26 <sup>th</sup> May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 12 <sup>th</sup> June 2008 number 1448 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 138.832.

The aforesaid proxy, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to this deed to be filed with it with the registration authorities.

The appearing person declared and requested the notary to record that:

- 1. The sole shareholder holds all the shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.
  - 2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

#### Agenda

- A. To approve the transfer of the registered office of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to the Cayman Islands and, as a consequence, the change of nationality of the Company so as to transfer the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to the Cayman Islands by way of continuation with effect upon the date of the registration of the Company in the Cayman Islands with the Registrar of Companies (the "Effective Date").
  - B. To approve the statement of assets and liabilities, as at 31 st August 2010.
- C. To adopt by Special Resolution with effect on the Effective Date the Memorandum and Articles of Association according to the law of the Cayman Islands.
- D. To fix the registered office of the Company at Clifton House, 75 Fort Street, PO Box 1350, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands.
- E. To note the resignation of Mrs Nuria Tejada as director of the Company and to give her full discharge for her mandate.
- F. To instruct the board of directors, with full power of substitution, to take the appropriate steps to have the Company registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands as well as to have the registration with the Registrar of Companies in the Cayman Islands duly acknowledged in front of a public notary in Luxembourg.

Thereafter the following decisions were taken by the sole shareholder:

# First resolution

The sole shareholder approved the transfer of registered office of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to the Cayman Islands and as a consequence, the change of the nationality of the Company so as to transfer the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to the Cayman Islands by way of continuation with effect on the Effective Date.

# Second resolution

The sole shareholder approved the statement of assets and liabilities of the Company as at 31 st August 2010.

The said approved document shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

## Third resolution

The sole shareholder resolved to adopt by Special Resolution, with effect on the Effective Date, the Memorandum and Articles of Association according to the law of the Cayman Islands in the form attached to this deed, in substitution of the existing articles of association of the Company, a copy of which set of Memorandum and Articles of Association is attached to this deed to be submitted together with the present deed to the Registrar of Companies in the Cayman Islands.



## Fourth resolution

The sole shareholder decided to fix the registered office of the Company at Clifton House, 75 Fort Street, PO Box 1350, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands with effect on the Effective Date.

## Fifth resolution

The sole shareholder, after having taken due note of the registration of Mrs Nuria Tejada as director of the Company, gave her full discharge for her mandate.

#### Sixth resolution

The sole shareholder instructed the board of directors, with full power of substitution, to take the appropriate steps to have the Company registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands as well as to have the registration with the Registrar of Companies in the Cayman Islands duly acknowledged in order of the striking off of the Company from the Luxembourg Trade and Companies' Register in front of a public notary in Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing person hereto this deed is drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading this deed the appearing person signed together with the notary the present deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quinzième jour du mois de septembre.

Pardevant nous Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute,

## A comparu,

en vertu d'une procuration datée du 10 septembre 2010, Madame Pascale BARTZ, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg, pour le compte de Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd, actionnaire unique de Goma (la "Société"), une société anonyme qualifiée de société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé, ayant son siège social au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 mai 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations du 12 juin 2008 numéro 1448 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 138.832.

La procuration mentionnée ci-avant, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La personne comparante a déclaré et a prié le notaire d'acter que:

- 1. L'actionnaire unique détient la totalité des actions émises par la Société, si bien que des décisions peuvent valablement être prises sur les points portés à l'ordre du jour.
  - 2. Les points sur lesquels des résolutions doivent être adoptées sont les suivants:

# Agenda

- A. Approuver le transfert du siège social de la Société du Grand Duché du Luxembourg aux lles Caïmans et, par conséquent, le changement de nationalité de la Société afin de transférer la Société du Grand Duché du Luxembourg aux lles Caïmans avec continuation de la personnalité juridique avec effet à la date d'immatriculation de la Société aux lles Caïmans auprès du Registre des Sociétés (la "Date Effective");
  - B. Approuver le bilan établi au 31 août 2010.
- C. Adopter par une Résolution Spéciale avec effet à la Date Effective le Mémorandum et les Statuts selon le droit des lles Caïmans.
- D. Fixer le siège social de la Société à Clifton House, 75 Fort Street, PO Box 1350, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands avec effet à la Date Effective.
- E. Prendre note de la démission de Madame Nuria Tejada en qualité d'administrateur de la Société et de lui donner décharge ("quitus") pour l'exercice de son mandat.
- F. Instruire le conseil d'administration, avec plein pouvoir de substitution, de prendre les mesures nécessaires afin d'immatriculer la Société au Registre des Sociétés aux lles Caïmans et de faire constater l'immatriculation auprès du Registre des Sociétés aux lles Caïmans par devant un notaire à Luxembourg.

Les décisions suivantes ont été prises par l'actionnaire unique:



## Première résolution

L'actionnaire unique a approuvé le transfert du siège social de la Société du Grand Duché du Luxembourg aux lles Caïmans et, par conséquent, de changer la nationalité de la Société afin de transférer la Société du Grand Duché du Luxembourg aux lles Caïmans avec continuation de la personnalité juridique avec effet à la Date Effective.

#### Deuxième résolution

L'actionnaire unique a approuvé le bilan de la Société établi au 31 août 2010.

Ledit document approuvé demeurera annexé au présent acte afin qu'il soit enregistré et déposé en même temps auprès des autorités compétentes.

## Troisième résolution

L'actionnaire unique a adopté par une Résolution Spéciale, avec effet à la Date Effective, le Mémorandum et les Statuts dans la forme attachée au présent acte, ces derniers devant être adoptés en substitution aux statuts existants de la Société, dont une copie signée est annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec le présent acte au Registre des Sociétés aux lles Caïmans.

## Quatrième résolution

L'actionnaire unique a décidé de fixer le siège social de la Société à Clifton House, 75 Fort Street, PO Box 1350, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands avec effet à la Date Effective.

## Cinquième résolution

L'actionnaire unique, après avoir pris note de la démission de Madame Nuria Tejada, lui donne décharge ("quitus") pour l'exercice de son mandat

#### Sixième résolution

L'actionnaire unique a donné instruction au conseil d'administration, avec plein pouvoir de substitution, de prendre les mesures nécessaires afin d'immatriculer la Société au Registre des Sociétés aux lles Caïmans et de faire constater l'immatriculation auprès du Registre des Sociétés aux lles Caïmans en vue de la radiation de la Société du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois pardevant un notaire à Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française ; à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg à la date prémentionnée.

Après avoir lu ce procès-verbal la personne comparante et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: P. BARTZ et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/41151 Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Référence de publication: 2010139062/138.

(100159976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

# Lyrane Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 98.636.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 juin 2010

- La cooptation de Monsieur Fabio GASPERONI, employé privé demeurant professionnellement au 412F. Route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Cynthia SCHWICKERATH. démissionnaire, avec effet au 31 juillet 2009, est ratifiée.
- Les mandats d'Administrateur de Madame Saliha BOULHAIS, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Olivier OUDIN, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Fabio GASPERONI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme ayant son siège social au 12, Rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.



Fait à Luxembourg, le 22 juin 2010. Certifié sincère et conforme LYRANE INVEST S.A. Signatures Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010139147/24.

(100159954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

## Escafin Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens. R.C.S. Luxembourg B 109.781.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010137351/9.

(100156946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

## Family Estate Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 104.032.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010137353/10.

(100156953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Financière William's S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 212.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 97.597.

Les statuts coordonnées ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137354/11.

(100157218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# International Wine Tasting & Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 60.570.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de carence tenue le 6 avril 2009

Deuxième résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs de Monsieur Thierry FLEMING, Expert-comptable, né à Luxembourg le 24/07/1948, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg, le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Monsieur Guy HORNICK, Expert-comptable, né à Luxembourg, le 29/03/1951, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.



L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Thierry FLEMING, Claude SCHMITZ et Guy HORNICK, anciennement sise 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg et transférée 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL WINE TASTING & TRADING S.A., Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

**Deux Administrateurs** 

Référence de publication: 2010139106/27.

(100159805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

# Faduval Invest S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 150.625.

Extrait des résolutions écrites prises par le gérant de la société en date du 5 octobre 2010

Il résulte des résolutions du Gérant de la Société du 5 octobre 2010 que:

Le siège social de la Société est transféré du 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 11, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2010.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010137359/17.

(100156811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

## Arthur Déco, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8560 Roodt (Ell), 23, Hueschterterstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.461.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010137355/10.

(100157549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Arthur Déco, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8560 Roodt (Ell), 23, Hueschterterstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.461.

Rectificatif du document déposé le 8 octobre 2010 après du Registre de commerce et des Sociétés référencé L100153387

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010137356/10.

(100157550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

## G4S General Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.

R.C.S. Luxembourg B 17.614.

Il résulte d'une résolution adoptée par l'assemblée générale ordinaire de G4S GENERAL SERVICES S.A. qui s'est tenue en date du 25 mai 2010 à Luxembourg que:

- Monsieur David Lidbetter, résidant à Lowena, Green Close, GB-TR3 6SF Feock, Truro;
- Monsieur Jean-Claude Juchem, résidant à L-8536 Garnich, 1, rue Gaessel; et



- Monsieur Michel Molitor, résidant à L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte-Zithe;

sont reconduits dans leurs fonctions d'administrateurs de la société pour un mandat venant à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Sont dès lors administrateurs de la société:

- Monsieur David Lidbetter;
- Monsieur Jean-Claude Juchem;
- Monsieur Michel Molitor.

KPMG AUDIT, établie et ayant son siège à L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer est désignée comme réviseur d'entreprise en lieu et place de commissaire pour une durée venant à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010139575/25.

(100158419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

# LUX-INOTEC Sicherheitssysteme S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Z.I. Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 92.336.

Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung abgehalten in der Form der Ordentlichen Generalversammlung vom 19. Oktober 2010

Im Jahre 2010, am 19. Oktober sind die Gesellschafter der LUX-INOTEC Sicherheitssysteme S.A. in einer ausserordentlichen Generalversammlung, abgehalten in der Form einer ordentlichen Generalversammlung, zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse angenommen:

Da die Mandate der Verwaltungsratmitglieder von:

- Frau Léa WALERICH, Beamte, wohnhaft in L-5447 Schwebsange, 70, route du Vin
- Herr Michael LANGERBEIN, Dipl.-Betriebswirt, wohnhaft zu Lippetal Lippborg (D)
- Herr Romain MICHELS, Geschäftsführer, wohnhaft zu Schwebsange

2010 abgelaufen sind werden diese für sechs Jahre erneuert, das heisst bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016.

Zudem da das Mandat des Delegierten des Verwaltungsrates:

- Herr Romain MICHELS, Geschäftsführer, wohnhaft zu Schwebsange

2010 abgelaufen ist, wird dieses für sechs Jahre erneuert, das heisst bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016.

Desweiteren, da das Mandat des Aufsichtskommissars:

- LUX-AUDIT S.A. mit Sitz in L-1510 Luxemburg, 57, avenue de la Faïencerie (H.R. Luxembourg B 25.797)

2010 abgelaufen ist, wird dieses für sechs Jahre erneuert, das heisst bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016.

Luxemburg, den 19. Oktober 2010.

Référence de publication: 2010139143/27.

(100159721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

## Funiculaire, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 96.691.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2010137357/10.

(100157000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.



## Chricat Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.058.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 20 août 2010

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2015:

- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;
- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Le mandat de Monsieur John SEIL en tant qu'administrateur n'est pas renouvelé.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2015:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2010.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 20 août 2010

Est nommé Président du conseil d'administration, Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Son mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2015.

Luxembourg, le 8 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010138957/34.

(100159798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

# Feilux GmbH, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5421 Erpeldange (Bous), 2B, rue de Rolling.

R.C.S. Luxembourg B 134.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010137360/10.

(100157299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Ulysse Holding Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II. R.C.S. Luxembourg B 155.475.

L'an deux mille dix, le huit octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- «Compagnie Européenne de Gestion et de Participations S.à r.l.», société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et de Luxembourg sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 147.168, ayant son siège social au 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,



(ci-après dénommée «CEGP»);

représentée par Madame Florence GASET, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé à Luxembourg, le 5 octobre 2010;

- «Ulysse Investissement I S.C.A.», société en commandite par actions de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et de Luxembourg sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 154.151, ayant son siège social au 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

représentée par Madame Florence GASET, prénommée, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé à Luxembourg, le 5 octobre 2010;

- «Ulysse Investissement II S.C.A.», société en commandite par actions de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et de Luxembourg sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 154.806, ayant son siège social au 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

représentée par Madame Florence GASET, prénommée, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé à Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Les dites procurations après avoir été signées ne varietur par la mandataire des parties et le soussigné notaire demeureront annexées aux présentes pour être soumises aux formalités d'enregistrement avec elles.

Lesquelles comparantes sont les actionnaires de la société anonyme «Ulysse Holding Participations S.A.», immatriculée au Registre de Commerce et de Luxembourg sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 155475, ayant son siège social au 1, boulevard Joseph II, L1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par le notaire soussigné en date du 10 septembre 2010, non encore publié au Mémorial. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 septembre 2010, non encore publié au Mémorial.

Les parties comparantes, agissant ès-qualités, ont requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

## Résolution unique

Les actionnaires décident à l'unanimité de modifier l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les bénéfices distribuables et le boni de liquidation seront répartis entre les actionnaires selon l'ordre de priorité et de la facon suivante:

- Premièrement, en payant, jusqu'à concurrence d'un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), les actionnaires de classe A, proportionnellement au nombre d'actions détenues par chacun d'eux;
- Deuxièmement et au-delà de ce montant, en payant les actionnaires de classe B, jusqu'à concurrence d'un montant égal au montant de leurs apports respectifs, proportionnellement au nombre d'actions détenues par chacun d'eux étant entendu que les actionnaires de classe B ayant apporté des fonds en numéraire seront remboursés de leur apport par priorité aux autres actionnaires;
- Troisièmement et au-delà de ces montants, en payant les actionnaires de classe B, proportionnellement au nombre d'actions détenues par chacun d'eux.»

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par son nom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. GASET, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12328. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010138734/53.

(100158681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

# Ficofi Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.048.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Senningerberg, le 14 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137364/10.

(100157487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.



## Financière du Sud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 114.416.

J'ai le regret de vous informer que je renonce, par la présente, au poste d'administrateur que j'occupe dans votre société et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 septembre 2010.

VACHON Sébastien.

J'ai le regret de vous informer que je renonce, par la présente, au poste d'administrateur que j'occupe dans votre société et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 septembre 2010.

DECIA INVEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2010137366/15.

(100155221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Fonsicar S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.725.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137367/10.

(100157466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# VCM Venture Capital Europe Plus, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 138.706.

Im Jahre zweitausendundzehn, am dreißigsten September;

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg; Sind die Aktionäre der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital – spezialisierter Investmentfonds VCM Venture Capital Europe Plus (die Gesellschaft) mit Sitz in 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg und eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 138706 zu einer außerordentlichen Generalversammlung erschienen. Die Gesellschaft wurde gemäß notarieller Urkunde vom 15. Mai 2008 gegründet, welche am 16. Juni 2008 im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (das "Mémorial"), veröffentlicht wurde. Die Satzung der Gesellschaft wurde seither nicht geändert.

Die Versammlung wird um 18:00 Uhr unter dem Vorsitz des Herrn Arne BOLCH, Rechtsanwalt, beruflich ansässig in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft Herrn Christopher DORTSCHY, Rechtsanwalt, beruflich ansässig in Luxemburg zum Sekretär und Stimmzähler.

Der Vorsitzende ersucht den Notar Folgendes zu beurkunden:

- I. Die Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:
- 1. Änderung des Wortlautes des Artikel 14.2 Satz 4. der Satzung;
- 2. Änderung des Wortlautes des Satzes 4 des Artikels 22.1 der Satzung;
- 3. Änderung der Ausschüttungspolitik der Gesellschaft durch Abänderung des Artikels 26.5 der Satzung; und
- 4. Verschiedenes.
- II. Gemäß Artikel 67-1 (2) des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften ist die Generalversammlung nur dann beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten ist. Ferner sind nach dieser Vorschrift Beschlüsse mit einer Mehrheit von mindestens zwei Drittel der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktionäre zu fassen. Die Tagesordnungspunkte 1. und 2. erfordern eine qualifizierte Mehrheit von 75% der abgegebenen Stimmen, sofern 75% der ausgegebenen Aktien auf der Gesellschafterversammlung anwesend oder vertreten sind und über die entsprechenden Punkte abstimmen.
- III. Die persönlich anwesenden Aktionäre oder deren bevollmächtigte Vertreter sowie die jeweilige Anzahl der Aktien gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären oder deren bevollmächtigten Vertretern und dem amtierenden Notar unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste sowie die von den bevollmächtigten



Vertretern und dem amtierenden Notar "ne varietur" gezeichneten Vollmachten bleiben vorliegender Urkunde beigefügt, um mit ihr zusammen registriert zu werden.

IV. Aus der Anwesenheitsliste und dem Auszug aus dem Aktionärsregister geht hervor, dass von den 52.810 Aktien, die das gesamte Kapital der Gesellschaft repräsentieren, 100 % Aktien in dieser Generalversammlung anwesend oder rechtsgültig vertreten sind.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung folgende Beschlüsse:

## Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, Artikel 14.2 Satz 4 der Satzung, nicht abzuändern.

Hierbei stimmen 71,5 % für und 28,5 % gegen die durch den Verwaltungsrat vorgeschlagene Änderung.

#### Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, Satz 4 des Artikel 22.1 der Satzung, nicht abzuändern.

Hierbei stimmen 71,5 % für und 28,5 % gegen die durch den Verwaltungsrat vorgeschlagene Änderung.

#### Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt einstimmig, Artikel 26.5, lit. (c) und (d), der Satzung, welcher derzeit wie folgt lautet:

- "(c) Danach steht das für Ausschüttungen verwendbare Kapital (einschließlich Kapitalrückführungen) den Aktionären der Aktienklasse B solange zu, bis diese insgesamt 10 % des den Aktionären aller Aktienklassen ausgezahlten Ausschüttungsvorzuges gemäß vorstehendem Unterabsatz b) sowie 10 % der gemäß diesem Unterabsatz c) vorgenommenen Ausschüttungen erhalten haben.
- (d) Von dem verbleibenden für Ausschüttungen verwendbaren Kapital (einschließlich Kapitalrückführungen) erhalten die Aktionäre aller Aktienklassen 90 % und die Aktionäre der Aktienklasse B 10 %."

wie folgt neu zu fassen:

- "(c) Danach steht das für Ausschüttungen verwendbare Kapital (einschließlich Kapitalrückführungen) den Aktionären der Aktienklasse B und C solange zu, bis diese insgesamt 10 % des den Aktionären aller Aktienklassen ausgezahlten Ausschüttungsvorzuges gemäß vorstehendem Unterabsatz b) sowie 10 % der gemäß diesem Unterabsatz c) vorgenommenen Ausschüttungen erhalten haben.
- (d) Von dem verbleibenden für Ausschüttungen verwendbaren Kapital (einschließlich Kapitalrückführungen) erhalten die Aktionäre aller Aktienklassen 90 % und die Aktionäre der Aktienklasse B und C 10 %."

Da kein Aktionär weiter das Wort ergreift und die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Generalversammlung gegen 18:30 Uhr geschlossen.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung und Erklärung des Vorstehenden an die Erschienenen - dem Notar nach Namen, Vornamen und Wohnort bekannt - haben diese mit dem Notar gemeinsam die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Signé: A. BOLCH, C. DORTSCHY, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 octobre 2010 LAC/2010/43570 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

# POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Référence de publication: 2010137583/73.

(100157523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

# Grimaud S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 134.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010137372/9.

(100157553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck